

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE GUENROC

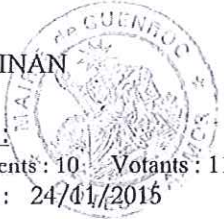
Arrondissement de DINAN

SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

Nombre de Membres :

En exercice 11 - Présents : 10 - Votants : 11 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation : 24/11/2015



L'an deux mil quinze le 1^{er} décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni en séance publique, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur LETERRIER Simon Maire

ETAIENT PRESENTS : Simon LETERRIER, maire, Jocelyne ROBILLARD, Roger COSTARD, Joseph TEXIER, adjoints au maire, Anne-Sophie ROUXEL, Dominique LEFORESTIER, Emmanuelle BRELIVET, Jean-Claude LEMARCHAND, Stéphan MARCET, David BREARD .

ABSENT excusé : Sébastien BOUILLARD (a donné pouvoir à Jean-Claude Lemarchand)

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Sophie ROUXEL

Objet :

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale en Côtes d'Armor (2015-12-01)

Le maire communique au conseil le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par le Préfet des côtes d'Armor visant à réorganiser les intercommunalités à fiscalité propre à un seuil se rapprochant au plus près des bassins de vie des habitants, accroître ou rééquilibrer la solidarité financière et organiser les services publics de proximité sur des territoires cohérents.

Le projet pour la Communauté de Communes du Pays de Caulnes consiste en une fusion avec Dinan Communauté et la Communauté de Communes Rance/ Frémur, le territoire ainsi regroupé compterait 38 communes comptabilisant une population de 61 627 habitants.

Après délibération et vote à bulletin secret ayant donné le résultat suivant :

Votants : 11

- Pour ce projet de fusion avec Dinan Communauté et Rance Frémur..... 11 voix

- Contre » 0 voix,

Le conseil municipal à l'unanimité :

ACCEPTÉ le projet de fusion tel que proposé par le préfet des Côtes d'Armor.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Simon LETERRIER

